



AUDIT  
CONSULTING  
GROUP

**Commissariat aux comptes**

## **EON MOTORS GROUP**

S.A. à Conseil d'Administration  
au capital de 3.165.837,50 €

Siège social :  
Bâtiment 1 – Ecoparc  
Parc d'activités du Prieuré  
04350 MALIJAI

RCS MANOSQUE 519 453 807

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL AVEC  
SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL  
DE SOUSCRIPTION**

**AGE DU 21/03/2018**

225, avenue de Lardenne - 31100 Toulouse  
Tél. 05 61 43 68 80 - Fax. 05 61 76 58 22  
RCS TOULOUSE B 413 700 428 - N°TVA INTRACOM  
FR 70 413 700 428

SARL au capital de 710 710 euros inscrite au tableau de  
l'Ordre des Experts Comptables de la région de Toulouse Midi-  
Pyrénées - Membre de la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de Toulouse



AUDIT  
CONSULTING  
GROUP

Commissariat aux comptes

# Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

## EON MOTORS GROUP

S.A. à Conseil d'Administration au capital de 3.165.837,50 €

Siège social :

Bâtiment 1 - Ecoparc

Parc d'activités du Prieuré

04350 MALIJAI

RCS MANOSQUE 519 453 807

**Assemblée générale extraordinaire  
du  
21/03/2018  
Troisième résolution**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L.225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription de 1.034.262,50 euros, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer, réservée à la société EVOLUO INVEST (RCS AIX EN PROVENCE 832 512 842).

225, avenue de Lardenne - 31100 Toulouse  
Tél. 05 61 43 68 80 - Fax. 05 61 76 58 22

SARL au capital de 710 710 euros inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Toulouse Midi-Pyrénées - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse  
RCS TOULOUSE B 413 700 428 - N°TVA INTRACOM FR 70 413 700 428

Cette augmentation du capital donnera lieu à l'émission de 413.705 actions, d'une valeur nominale de 2,50 euros assortie d'une prime d'émission globale de 57.918,70 euros.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-114 du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes annuels, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

À titre d'information, la dernière cotation connue est de 1,49 euros (au 23/01/2018). Le prix d'émission (valeur nominale et prime d'émission) est de 2,64 euros.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Fait à TOULOUSE, le 06/03/2018

ACG AUDIT CONSULTING GROUP

Jean CHÈNEBEAU

Commissaire aux comptes